

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 392 publiée le 18 juin 2013

LA FORCE TRANQUILLE DE LA MESSE TRADITIONNELLE

Une inquiétude sourd chez les adversaires déclarés de la messe traditionnelle : le changement de pontificat semble n'avoir rien changé à sa progression.

En Allemagne, c'est le cardinal Lehmann, archevêque de Cologne qui, en marge du Congrès eucharistique national allemand, a déclaré à la revue *Kölner Stadt-Anzeiger* son appréhension face à la croissance du nombre des messes traditionnelles : selon lui, cet engouement ne peut s'expliquer que par des raisons élitistes et esthétiques.

En France, c'est Mgr Pierre Raffin, évêque de Metz pour quelques jours encore, qui est monté au créneau. Lors du colloque organisé à Paris pour les 70 ans du Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle (SNPLS), à l'origine CPL (Centre de Pastorale Liturgique), il a demandé « qu'à l'occasion des 50 ans de *Sacrosanctum Concilium* [la constitution de Vatican II sur la liturgie], le pape François dise clairement son attachement à la réforme liturgique de Vatican II ». Selon lui, le *Motu Proprio Summorum Pontificum* l'a en effet « fragilisée ». Et d'ajouter : « J'aimerais que le pape François évacue tout soupçon concernant l'héritage liturgique de Vatican II », car toujours selon lui « l'argumentation selon laquelle le Missel de 1570 n'aurait jamais été juridiquement abrogé est difficile à soutenir lorsqu'on lit paisiblement la constitution apostolique *Missale Romanum* de Paul VI » (*La Croix*, 29 mai 2013).

Il est très vrai que la démission de Benoît XVI, suivie de l'élection de celui qui avait été le candidat de « l'opposition » en 2005, Jorge Bergoglio, a été lue comme un échec des projets de Benoît XVI, et spécialement a donné à penser que le redéploiement de la liturgie traditionnelle allait désormais marquer le pas. Mais quelques mois plus tard, le sentiment de « tout continue comme avant » prévaut. Il est possible que ce sentiment soit également partagé par des sensibilités qui sont très opposées à la nôtre et qui se sentent tout aussi libres qu'auparavant de s'exprimer. Autrement dit, il est possible que le pape François veuille un pontificat où chacun trouve sa chance et concentre ses efforts dans son domaine propre.

Or, comme nous avons eu l'occasion de l'analyser ici un certain nombre de fois, l'apparente faillite de l'institution ecclésiastique en Occident, dévorée par la sécularisation, s'accompagne d'une montée, faible en nombre absolu mais d'une importance considérable du point de vue relatif, d'un « nouveau catholicisme » de couleur nettement plus classique et même traditionnelle, caractérisé par sa jeunesse, des vocations, des familles en nombre et nombreuses, des lieux éducatifs, etc.

Par conséquent laisser à tous une grande liberté, cela revient, par le fait même, à "donner une prime" aux forces vives, et c'est laisser se développer paisiblement ce mouvement de « retour » liturgique, doctrinal, disciplinaire. Ce mouvement avait reçu de Benoît XVI l'appui considérable du *Motu Proprio Summorum Pontificum*, mais ensuite Rome avait laissé ce droit fructifier par lui-même, espérant que les évêques du monde en viendraient peu à peu à une attitude conciliante. Le pape François semble faire de même : il laisse les choses aller leur train et, comme une « force tranquille », la messe traditionnelle - et « tout ce qui va avec », catéchismes, vocations, etc. - continue à se répandre.

Nous voudrions revenir sur deux événements récents qui le montrent, au milieu de bien d'autres.

I - LE PÈLERINAGE DE LA PAROISSE SAINT-EUGÈNE - SAINTE-CÉCILE À NOTRE-DAME DE PARIS, LE 29 MAI 2013

Le mercredi 29 mai 2013, la paroisse parisienne de Saint-Eugène - Sainte-Cécile s'est rendue en pèlerinage à Notre-Dame de Paris à l'occasion du 850ème anniversaire de l'édification de la cathédrale. Partie de Saint-Eugène à 19h, une longue procession est entrée dans la cathédrale par le portail Nord, vers 20h. De nombreux fidèles se sont alors joints aux processionnants. Et à 20h15 a été célébrée une messe solennelle au maître-autel de la Pietà, par le curé de

Saint-Eugène.

La paroisse Saint-Eugène-Sainte-Cécile est, si l'on veut, une vraie-fausse paroisse personnelle parisienne vouée à la forme extraordinaire. Depuis 1989, les deux formes (on disait alors, les deux rites) y sont célébrées tous les jours. Elle eut pendant neuf années deux curés *in solidum*, l'un pour la messe traditionnelle, l'autre pour la messe nouvelle. Depuis la nomination de l'abbé François Potez, auquel ont succédé le Père l'abbé Patrick Faure, le curé et son vicaire assurent les deux liturgies. Mais il est notoire que la liturgie de Paul VI n'y est célébrée que pour le principe, la liturgie traditionnelle représentant quant aux effectifs de fidèles, de catéchisme, de servants de messes, la presque totalité de ceux qui fréquentent la paroisse. Les conversions ou retours à la religion grâce à la messe traditionnelle y sont nombreux. Enfin, la paroisse est un des premiers viviers de vocations du diocèse de Paris (plus d'une trentaine de vocations sacerdotales et religieuses rien que pendant les neuf années où l'abbé Jean-Luc Veuillez a exercé son ministère de curé *in solidum* ; la paroisse a continué sur cette lancée et fournit aussi bien des vocations *Ecclesia Dei* que diocésaines). La grand-messe dominicale de 11h, animée par une chorale qui passe pour une des meilleures chorales grégoriennes et polyphoniques de France, est une institution. De sorte que la paroisse Saint-Eugène est une paroisse traditionnelle, avec toute la vigueur missionnaire que représentent de tels lieux.

C'est cela qui a été transporté à Notre-Dame : très belle cérémonie ; chants grégorien et polyphonique de grande qualité (impressionnant était notamment l'*O salutaris* sur le ton du récitatif liturgique de la préface) ; assistance très importante. Dans le sermon de l'abbé Patrick Faure, curé de Saint-Eugène, sur le thème "Aimer la France", on relevait : « Il n'appartient pas à la patrie terrestre de définir et de décider par elle-même, par voix légale, au besoin parlementaire, qui a le droit de vivre et qui ne l'a pas, qui a le droit de connaître ses origines et qui ne l'a pas. À travers la légalisation de l'avortement, et aujourd'hui la légalisation du mariage homosexuel conduisant logiquement tôt ou tard à la procréation artificielle des enfants, le législateur français construit la patrie terrestre sur le meurtre et la blessure des plus petits des siens. Mais ici, à Notre-Dame, les veillées de prière pour la Vie rassemblent des fidèles de toute l'Île-de-France, pour demander à Dieu la grâce de mener le combat pour la Vie dans la persévérance, l'énergie et la dignité. C'est ici qu'on prend conscience - en ces jours où nous sommes - que l'amour surnaturel pour la France, pour ses grandeurs et pour sa liberté, veut dire très concrètement le même amour égal pour tous ses enfants, y compris les plus faibles dans leur droit à la vie et à leurs origines. »

L'important à noter est que ce pèlerinage paroissial venant transplanter ponctuellement la messe en forme extraordinaire dans une autre église de Paris n'était pas le premier : en 2007, le pèlerinage aboutissait à la Chapelle de la Médaille miraculeuse, rue du Bac ; en 2009, au Sacré-Cœur de Montmartre ; en 2011, à Notre-Dame des Victoires. En 2013, loin de cesser, cette tradition de messes extraordinaires pérégrines se perpétue, et connaît même un couronnement, puisque c'est dans la cathédrale parisienne que la paroisse et la messe propre à cette paroisse ont été accueillies. Tranquillement. Paisiblement.

Image

II - LA NOMINATION DE MGR JEAN-PIERRE DELVILLE, À LIÈGE

L'autre signe que nous relevons (entre d'autres encore une fois), concerne le domaine des nominations. La revue *Goliath* relevait que Benoît XVI s'était contenté de « saupoudrer » le corps épiscopal par quelques nominations franchement qualifiables de nominations de « restauration », mettant en place quelques évêques dont l'une des particularités était d'être des soutiens du Motu Proprio. Peut-être le Pape estimait-il qu'en l'état actuel des esprits, il ne lui était pas possible de faire mieux. Compte tenu de la lente montée du « nouveau catholicisme », si le pape François maintenait au minimum ce « saupoudrage », ce serait déjà une très bonne chose.

Il se trouve précisément qu'une des premières nominations en Belgique, va en ce sens. Chez nos voisins, le catholicisme est bien plus ravagé encore qu'en France : fonte de la pratique ; disparition des catéchismes ; effondrement des vocations. S'y ajoute, bien plus nettement qu'en France, la persistance d'un libéralisme très agressif par des prises de positions scandaleuses de la part de clercs dits « soixante-huitards » (par exemple, tout récemment, la célébration « laïque » dans une église de Louvain, par le P. Gabriel Ringlet, du Professeur de Duve, prix Nobel, qui vient de se faire euthanasier).

À Liège donc, vieille ville d'Empire en même temps que la plus francophile des villes belges, c'est le père Jean-Pierre Delville qui vient d'être nommé évêque pour succéder à Mgr Josten. Professeur à Louvain-la-Neuve d'histoire du christianisme, polyglotte, organiste chevronné, l'abbé Delville était connu comme un prêtre classique quoiqu'un peu déroutant (appartenance à la Communauté de Sant'Egidio, port fréquent de la cravate), très intéressé par les questions liturgiques, et très sensible en particulier à l'aspect de grande braderie qu'ont représenté, du point de vue de la beauté du culte, des objets et des statues, les années qui suivirent le Concile et la réforme liturgique. Depuis le Motu Proprio, il célébrait selon la forme extraordinaire de façon assez régulière à Bruxelles, et pour des groupes d'étudiants, à Louvain-la-Neuve. À l'occasion, il prêtait aussi ses services sacerdotaux (par exemple, récemment, pour une journée du

« plain-chant sur Liège ») à l'église du Saint-Sacrement, boulevard d'Arvoy, qui est une vitrine de la liturgie ordinaire latine et de la liturgie extraordinaire dans le diocèse de Liège et en Belgique : les deux formes y sont célébrées avec la plus grande solennité. Il y a d'ailleurs pas mal de similitude entre l'église du Saint-Sacrement de Liège et l'église Saint-Eugène de Paris. Or, il faut savoir que c'est à Liège, en 1246 qu'est née la célébration de la Fête-Dieu. Naturellement, l'église du Saint-Sacrement avait relevé cette tradition après les années noires de l'après-Concile, et la maintient avec panache *ad majorem Dei gloriam*. La Fête-Dieu en l'église du Saint-Sacrement, est toujours un événement liturgique en Belgique.

Cette année, l'abbé Delville devait célébrer la solennité de la Fête-Dieu, boulevard d'Arvoy, le samedi 1er juin. Or la veille, on apprenait qu'il était nommé, à la surprise générale, évêque de Liège. Loin de décommander la cérémonie, il a célébré une messe solennelle en forme extraordinaire. Une sorte de première messe, comme évêque nommé au siège de Saint-Lambert, de même qu'un certain nombre de jeunes prêtres diocésains chantent leur première messe en forme extraordinaire. La messe dans l'église du Saint-Sacrement, chantée à la perfection en grégorien, plain-chant, déchant (*discantus*, un plain-chant avec adjonction d'un contrechant plus haut que le plain-chant) et polyphonie ancienne, par la Schola Resupina de Vienne et le Chœur d'enfants de la Basilique de Basse-Wavre, avait été précédée par un après-midi d'adoration eucharistique animée par la Communauté africaine de l'Agneau de Dieu, le Mouvement eucharistique liégeois, l'association *Sursum Corda* et la Communauté de l'Emmanuel. Tranquillement. Paisiblement.

III - LES RÉFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1 - Malgré les vociférations incantatoires des uns, les espoirs secrets de changement de cap avec le changement de pape des autres, le peuple *Summorum Pontificum* continue de se développer sûrement et paisiblement. Les pèlerinages traditionnels, loin de s'essouffler, continuent de prospérer un peu partout : Lisieux, Lourdes, pèlerinage paroissiale à Notre-Dame de Paris, etc. Le pèlerinage de Chartres, modèle fondateur de tous les autres pèlerinages traditionnels, a attiré, cette année encore, malgré des conditions atmosphériques désastreuses, les grandes foules habituelles. Il en sera vraisemblablement de même pour la deuxième édition du pèlerinage *Summorum Pontificum* à Saint-Pierre de Rome. Et ainsi de suite. Ces pèlerinages traditionnels ont la caractéristique de rassembler beaucoup de jeunes et de familles nombreuses. L'inquiétude que ce dynamisme fait naître chez certains évêques hostiles à cette forme liturgique est une bonne nouvelle et le signe que les lignes bougent. En quelques années - le *Motu Proprio* ayant incontestablement accéléré le processus irréversible - ces ennemis de la paix liturgique sont passés d'une attitude négationniste (« la messe traditionnelle n'intéresse personne », « il n'y a pas de demande », « vous n'existez pas ») à une attitude critique (« le *Motu proprio* fragilise la réforme liturgique », « l'augmentation du nombre de messes traditionnelles s'explique par des raisons élitistes et esthétiques »). En cette période de banqueroute spirituelle, humaine et financière pour une grande majorité de diocèses, il semble que tous s'accordent désormais sur l'importance du peuple *Summorum Pontificum*. Certains pour s'en inquiéter, d'autres pour s'en réjouir.

2 - La liturgie traditionnelle, liturgie « élitiste », comme le veut le cardinal Lehmann ? Tous les témoignages concordent au contraire pour dire qu'elle réunit des assemblées nettement plus jeunes, qu'elle produit des conversions, qu'elle engendre des vocations. L'élitisme comme explication du développement de la liturgie traditionnelle est la preuve d'une méconnaissance profonde du sujet. Comment parler d'élitisme à propos de tous ces jeunes qui depuis plus de 30 ans ont découvert et adopté la liturgie traditionnelle alors que, pour l'écrasante majorité, ils n'ont aucune culture latine et n'ont parfois reçu quasiment aucune instruction religieuse solide ? Comment ne pas voir que la liturgie traditionnelle est une liturgie missionnaire, une liturgie des gens simples, des hommes d'aujourd'hui qui redécouvrent la vertu de l'humilité et qui sont las du verbiage et des logorrhées insupportables dignes des plus mauvaises chaînes de télévision.

Le cardinal Lehmann invoque donc des raisons « élitistes et esthétiques » pour expliquer l'essor de la liturgie traditionnelle. L'argument a contrario ne manque pas de piquant... Une forme de nivellement par le bas et d'inesthétisme serait-elle à l'origine de la crise liturgique actuelle ? À méditer.

Quant aux « copies » de la liturgie traditionnelle (ceci dit sans aucune polémique), comme les messes latines et grégoriennes, de l'*Opus Dei*, du séminaire de la Communauté Saint-Martin, de l'abbaye de Fécamp, etc., elles s'avèrent nettement plus fécondes en vocations - pour ne parler que de ce fruit-là - que les plus "chaleureuses" cérémonies de communautés nouvelles, par ailleurs fort bien intentionnées.

3 - Le *Motu Proprio* aurait « fragilisé » la réforme, comme le dit Mgr Raffin ? Les exemples que l'on vient de prendre de communautés classiques qui s'inspirent de la liturgie traditionnelle donnent au contraire à penser que, paradoxalement, la liturgie traditionnelle peut sauver la réforme (en la transformant pas mal, il est vrai). Et après tout, si la réforme de Paul VI est fragilisée, n'est-ce pas parce qu'elle est fragile ? Allons plus loin : la réforme Bugnini n'avait-elle pas comme motif majeur d'être plus pastorale ? Si donc, aujourd'hui, à l'usage, il s'avère qu'elle n'a pas rempli les églises - c'est le moins qu'on puisse dire - et qu'au contraire la remontée de la messe traditionnelle remporte un vrai succès pastoral, pourquoi vouloir sauver de force la réforme en péril et ne pas prendre acte, de manière réaliste, des désillusions qu'elle a amenées ?

